

DELIBERATION 2016-49

LE 12 JUILLET DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 6 JUILLET DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - Mme RENARD S. – Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. NENCIONI S. - Mme AURIAC A. – Mme ESCRIG C.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme OMS M-L. procuration à M. FONTVIEILLE H. - M. PAINTRAND J-F. procuration à M. MERLIN D. - Mme LOPEZ M-F. procuration à M. DE BOISGELIN P. - M. TRINDADE J. procuration à M. CLAMOUSE A. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme MAUREL P. – M. ATLAN J. - Mme SALOMON M-L.

ABSENTS EXCUSES : Mme FABRY V. - M. CARABASSE P. - M. VERNAY P.

Monsieur MARTIN-LAVAL a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Afin de permettre des avancements de carrière, Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit à compter du 1er Septembre 2016 :

Cadre d'emplois des	Poste à créer	Poste à supprimer
Adjoints du Patrimoine Territoriaux (Catégorie C)	1 Adjoint du Patrimoine de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 Adjoint du Patrimoine de 2 ^{ème} classe à temps complet
Adjoints Techniques Territoriaux (Catégorie C)	1 Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 Adjoint technique de 1 ^{ère} classe à temps complet
Rédacteurs (catégorie B)	1 Rédacteur à temps complet	1 Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à temps complet
Techniciens Territoriaux (catégorie B)	1 Technicien à temps complet	1 Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe à temps complet
Attachés Territoriaux (Catégorie A)	1 Attaché Principal à temps complet	1 Attaché à temps complet

Vu l'avis du comité technique en date du 29 juin 2016 concernant les suppressions de postes,

Envoyé en préfecture le 13/07/2016

Reçu en préfecture le 13/07/2016

Affiché le

SLO

ID : 034-213402704-20160713-2016_49-DE

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ADOPTÉ** la modification du tableau des effectifs telle que proposée à compter du 1^{er} septembre 2016,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,

